

Formulaire
d'évaluation

2022



Growing Great Places Together
Cultivons ensemble de beaux espaces

Formulaire d'évaluation 2022

Formulaire d'évaluation 2022



Collectivité:

Province:

Catégorie:

Cef reconnaît les efforts déployés pour atténuer le changement climatique et s'y adapter, ce qui se reflète dans plusieurs critères, notamment :
Action environnementale ; Protection du patrimoine naturel ; Gestion des arbres et paysage.

Propreté	0.00	/	150.00
Action environnementale	0.00	/	150.00
Protection du patrimoine	0.00	/	150.00
Gestion des arbres	0.00	/	175.00
Paysage	0.00	/	200.00
Aménagements de plantes et fleurs	0.00	/	175.00
Total	0.00	/	1000.00

Pourcentage 0.00%

Fleurs: _____

Cote de fleurissement: Edition provinciales, nationale et international

0 à 55%: 1 fleur. 56% à 63%: 2 fleurs 64% à 72%: 3 fleurs. 73% à 81%: 4 fleurs >82%: 5 fleurs.

Niveaux de fleurissement : Exclusifs aux collectivités évaluées dans l'édition nationale et internationale.

- 82 à 83.9%: 5 Fleurs; 84 à 86.9%: 5 Fleurs (Bronze); 87 à 89.9% 5 Fleurs (Argent); 90% et plus 5 Fleurs (Or)
- Une collectivité n'est pas obligée d'être inscrite dans une catégorie compétitive pour être évaluée.

Mention: _____

Représentants de la collectivité

Nom: _____	Fonction: _____
Nom: _____	Fonction: _____
Nom: _____	Fonction: _____

Juges

Nom: _____	Nom: _____
------------	------------

Date d'évaluation: _____

Formulaire d'évaluation 2022

IMPORTANT:

Tous les critères seront ajustés selon les particularités climatiques ou environnementales spécifiques de la collectivité.

L'évaluation est également ajustée pour faire correspondre la capacité de la population d'une collectivité aux réalisations dans tous les critères - c'est-à-dire évaluer ce qu'ils font (réalisent) avec ce qu'ils ont (population/ressources).

Certains éléments peuvent ne pas s'appliquer; dans ce cas, les résultats seront ajustés au prorata.

Les résultats de l'évaluation peuvent varier d'une année à l'autre: la grille d'évaluation a subi des modifications à chaque année, et l'évaluation est soumise à la perception des juges.

SECTEURS D'ÉVALUATION

Municipalité:

- Propriétés municipales, parcs et espaces verts, rues, aménagements paysagers de voies publiques
- Propriétés appartenant à la municipalité et gérées par elle, tels musées, sites patrimoniaux, etc.

Commerces et institutions:

Propriétés appartenant et gérées par:

- **Commerces:** secteur commercial, centres d'achat, Zones d'amélioration des affaires (ZAA), parcs industriels, manufactures
- **Institutions:** écoles, universités, églises, hôpitaux, édifices appartenant à des organismes communautaires (YMCA, Légion), musées privés, édifices gouvernementaux et des sociétés d'état (ex: Postes Canada)
- **Bureaux d'information touristique et de Chambres de commerce**
- **Fermes agricoles:** en milieu rural, les fermes peuvent être considérées comme faisant partie de ce secteur d'activités

Résidents:

- Citoyens et groupes de citoyens s'occupant de leurs propriétés
- Propriétaires résidentiels, groupes de locataires y compris les condos et les coopératives

Engagement communautaire:

Le principe d'engagement communautaire est si fondamental à ce programme qu'il mérite d'être évalué sous chacune des rubriques d'évaluation

- Individus, groupes de citoyens et organismes communautaires qui contribuent de diverses façons à l'amélioration de la collectivité, ce qui inclut les espaces municipaux entretenus par des bénévoles ou par la collectivité
- Associations telles sociétés d'horticulture et d'écologie, clubs horticoles, organismes communautaires
- Clubs sociaux tels Rotariens, Lions, Optimistes
- Contribution (soutien financier, services rendus et prêt d'employés) de la municipalité, des commerces et des institutions

Formulaire d'évaluation 2022

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS:

Formulaire d'évaluation 2022

PROPRETÉ		
La propreté de la collectivité reflète l'effort global de la municipalité, des entreprises, des institutions et des résidents de l'ensemble de la collectivité pour créer une bonne première impression et un sentiment d'attention et d'entretien continus des éléments essentiels de la communauté qui contribuent à la qualité de vie et à la vitalité économique. Les éléments d'évaluation sont : les parcs et les espaces verts, les terre-pleins, les boulevards, les trottoirs, les rues ; les propriétés municipales, commerciales, institutionnelles et résidentielles ; les fossés, les accotements routiers, les terrains vacants, les panneaux et les bâtiments ; des programmes de contrôle des mauvaises herbes, de collecte des débris (incluant mégots et gomme à mâcher), la prévention et de contrôle des graffitis et du vandalisme.		
	Max	Actuel
Municipalité		
<u>Impressions des entrées de ville :</u> Premières impressions de la collectivité, y compris les traitements paysagers les entrées de ville	10	
<u>Aperçu général :</u> Propreté, ordre, rangement et premières impression	10	
<u>Prévention et élimination des déchets et graffitis :</u> Programmes communautaires de sensibilisation aux déchets et graffitis.	10	
<u>Encadrement :</u> Programmes, règlements et politiques efficaces et leur mise en œuvre: pour le contrôle des déchets, les propriétés inesthétiques, le vandalisme, la prévention des graffitis; trousse de nettoyage de graffitis pour les résidents	10	
<u>Apparence des actifs:</u> Inclus les infrastructures vertes publiques, parcs, aménagements des voies publiques (trottoirs, bacs de plantation, affichage, mobilier urbain tel que bancs, poubelles, contenants de recyclage, etc.)	10	
<u>Apparence des propriétés municipales:</u> L'attrait visuel et l'état des bâtiments municipaux et des propriétés de la ville	10	
Commerces et institutions		
<u>Aperçu général :</u> Propreté, ordre et rangement	15	
<u>État des lieux :</u> État des bâtiments (entretien extérieur), terrains, trottoirs et aires de stationnement	15	
<u>État du mobilier/aménagements :</u> état des bancs, poubelles et contenants de recyclage	5	
Résidents		
<u>Aperçu général :</u> Propreté, ordre et rangement	20	
<u>État des lieux :</u> État des bâtiments, terrains et cours	15	
Engagement Communautaire		
<u>Participation du public</u> à la propreté des rues du voisinage (en groupe ou individuelle), aux corvées de nettoyage, activités et entretien annuel (promotion, organisation, initiatives innovatrices impliquant jeunes et aînés, etc.)	10	
<u>Appui de la collectivité :</u> Soutien financier et/ou en services rendus ou participation de la municipalité, des commerces, groupes de service et des institutions aux programmes de propreté de la collectivité	10	
Propreté - Total	150.00	0.00

Formulaire d'évaluation 2022

PROPRETÉ

Observations:

Recommandations:

Formulaire d'évaluation 2022

ACTION ENVIRONNEMENTALE		
L'action environnementale concerne l'impact des activités humaines sur l'environnement et les efforts et réalisations subséquents de la collectivité en ce qui concerne : la gestion de l'environnement, les politiques, les règlements, les programmes et les meilleures pratiques pour la réduction des déchets et le détournement des sites d'enfouissement, les sites de compostage, les sites d'enfouissement, les collectes de produits toxiques, la conservation de l'eau, la conservation de l'énergie et les activités dans le cadre des principes du développement durable pertinents aux espaces verts.		
	Max	Actuel
Municipalité		
Stratégie de développement durable: Politiques, programmes, lignes directrices, planification à long terme / vision; règlements / politiques efficaces et leur mise en œuvre; activités et programmes éducatifs destinés au public. Cela comprend des activités telles que la création de réseaux de transport actif, la gestion de flotte et la reconnaissance de l'importance de la biodiversité pour atténuer le changement climatique et s'y adapter.	20	
Réduction des matières résiduelles : Programmes de conversion et valorisation (3-R -réduire, réutiliser et recycler), programmes municipaux de compostage, la gestion des sites d'enfouissement et des activités telles que les sites de compostage et le compostage résidentiel, programmes de réduction des plastiques, le déchetage des débris ligneux (arbres de Noël, résidus du taillage des haies, etc.) le ramassage des arbres coupés, la cueillette de produits toxiques incluant les déchets électroniques, le ramassage et la réutilisation des matières compostables. Rendre officiellement obligatoire l'écologisation des événements publics, par exemple en installant des bacs de recyclage sur place, des récipients biodégradables pour les boissons, de la vaisselle et des ustensiles pour la restauration, etc. afin de réduire l'utilisation du plastique.	20	
Conservation de l'eau: Programmes de conservation et de réduction de l'utilisation de l'eau potable tels que l'information éducative, l'irrigation efficace et l'utilisation d'eaux non-potables; les politiques de restriction de l'utilisation de l'eau potable	15	
Actions, innovations et initiatives environnementales : Programmes d'économie d'énergie, tels l'utilisation de sources d'énergie de remplacement (ex. géothermique, biomasse, éolienne, solaire) appareils efficaces, réduction d'illumination de nuit, éclairage de rue efficace	15	
Initiatives environnementales, innovations et actions telles que: -Développement et expansion d'un réseau de mobilité durable et de transport actif tel que des pistes cyclables et des sentiers récréatifs à usages multiples; -Pratiques horticoles telles que la biodiversité planifiée, des toits verts, des murs végétaux, des ruelles vertes, des clôtures vivantes, des zones tampons; la réutilisation des sites; l'aménagement des lieux humides, des puits de collection, des surfaces perméables et la gestion des eaux pluviales -Redéveloppement et amélioration des friches, réhabilitation et assainissement des sols -Programmes de qualité de l'air, tels que les sources d'énergie alternatives, la conception durable des installations, la gestion de flotte, la réduction des émissions de gaz à effet de serre (réduction des émissions de carbone), règlements municipaux contre la marche au ralenti des véhicules	10	
Commerces et Institutions		
Participation à l'action environnementale: gestion des déchets (réduire, réutiliser, recycler), conservation de l'eau, économie d'énergie et des audits (gestion de la flotte, conservation de l'électricité) gestion de terrains en friche	10	
Actions et initiatives corporative en matière d'environnement : innovation/ intendance environnementale, initiatives, activités (Ex. Corvée de propreté à portée environnementale, réduction plastique), des émissions de carbone, les toits verts	10	
Résidents		
Participation à des initiatives environnementales : Principes de réduction, réutilisation et de recyclage et de compostage	10	
Conservation de l'eau et l'énergie : Adoption de pratiques de conservation de l'eau; ex: cueillette de l'eau de pluie, jardins d'eau, les formes alternatives d'énergie, la réduction du thermostat	15	
Engagement Communautaire		
Participation et engagement : Participation du public à des forums publics et au développement de politiques en matière d'environnement comme l'adaptation au changement climatique et son atténuation	5	

Formulaire d'évaluation 2022

ACTION ENVIRONNEMENTALE		
Participation publique aux activités : Ensemble de la collectivité (incluant les jeunes) aux programmes en matière d'environnement, du voisinage ou des rues particulières (incluant la promotion, l'organisation et un sentiment évident d'appartenance, etc.)	10	
Soutien communautaire : Contribution financière et/ou en services rendus ou participation de la municipalité, des commerces et des institutions à des projets et programmes publics en environnement	10	
Action environnementale - Total	150.00	0.00

ACTION ENVIRONNEMENTALE

Observations:

Recommandations:

Formulaire d'évaluation 2022

PROTECTION DU PATRIMOINE		
Ce critère s'applique à tous les efforts déployés pour conserver et protéger le patrimoine naturel et le patrimoine culturel dans une collectivité. La protection du patrimoine naturel est assurée par des politiques, des plans et des actions portant sur tous les éléments de la biodiversité, soit les écosystèmes de la flore et de la faune ainsi que les structures et les formations géologiques qui en font partie. La protection culturelle représente le "personnage" d'une collectivité et a trait au patrimoine qui contribue à définir une collectivité, soit l'héritage de biens tangibles comme les édifices patrimoniaux, les monuments, les lieux commémoratifs, les cimetières, les artefacts, les musées et des éléments intangibles comme les traditions, les coutumes, les festivals et les célébrations. On prend aussi en considération la contribution de groupes d'intérêt, tels les sociétés d'histoire et les groupes de conservation.		
	Max	Actuel
Municipalité		
Plans de gestion du patrimoine naturel : Initiatives, politiques, plan et programmes de gestion et de conservation, incluant les écosystèmes, les écoparcs, les réseaux de sentiers, les prairies, les zones humides, l'agriculture/les fermes urbaines, la faune et les corridors pour la faune, la protection des habitats sensibles et des espèces menacées, l'appui aux pollinisateurs menacés.	20	
Promotion du patrimoine naturel : Gestion et promotion (par le biais des communications, de l'information et de programmes de soutien, du développement économique / tourisme) incluant des activités et des programmes tout au long de l'année éducatifs et l'utilisation des sites naturels patrimoniaux, incluant les réseaux de sentier, pour et par le public	15	
Plan du patrimoine culturel : Politiques, réglementation, plans et initiatives de protection du patrimoine culturel, soit des édifices historiques, des cimetières, des artefacts, des musées, des monuments, des arbres et des jardins patrimoniaux et leur intégration dans l'agencement des rues et dans le paysage	15	
Activités culturelles patrimoniales : Initiatives reliées au patrimoine culturel, et ce durant toute l'année, incluant les festivals et les célébrations, ainsi que la conservation des traditions et coutumes	15	
Commerces et Institutions		
Patrimoine naturel : Conservation, restauration et réutilisation du patrimoine naturel, incluant les écoparcs, les aires de conservation, les sentiers, les jardins patrimoniaux, les arbres et les paysages	10	
Patrimoine culturel : Conservation, restauration et réutilisation des édifices historiques et des artefacts et leur intégration aux éléments bâtis, à l'agencement des rues et aux paysages verts	10	
Résidents		
Initiatives patrimoine culturel : Conservation, restauration et réutilisation des édifices patrimoniaux et des artefacts sur des terrains résidentiels	10	
Engagement communautaire		
Participation du public au patrimoine naturel : participation aux programmes de la collectivité (incluant les jeunes), du voisinage ou individuels ayant trait au patrimoine naturel incluant l'élaboration de politiques et de plans, l'amélioration et la gestion des lieux et les initiatives de protection et d'éducation	20	
Contribution du public au patrimoine naturel : Soutien – financier et/ou en services rendus ou participation de la municipalité, des commerces et des institutions (incluant les groupes environnementaux) à des activités et des programmes de la collectivité concernant le patrimoine naturel	10	
Participation du public au patrimoine culturel : Participation du public aux programmes de la collectivité, du voisinage ou individuels concernant le patrimoine culturel, incluant les événements/activités communautaires, des festivals culturels et célébrations, et ce durant toute l'année, ainsi que la préservation des traditions et coutumes	15	
Participation du public au patrimoine culturel : Soutien – financier et/ou en services rendus ou participation de la municipalité, des commerces et des institutions (incluant les sociétés historiques) à des activités et des programmes de la collectivité concernant le patrimoine culturel	10	
Protection du patrimoine – Total	150.00	0.00

Formulaire d'évaluation 2022

PROTECTION DU PATRIMOINE

Observations:

Recommandations:

Formulaire d'évaluation 2022

GESTION DES ARBRES		
La gestion des forêts, du couvert forestier et de la foresterie urbaine et rurale comprend les efforts de la municipalité, des entreprises, des institutions et des résidents en ce qui concerne les politiques écrites, les règlements, les normes de protection de la gestion des arbres (sélection, plantation et entretien), les plans de gestion à long et à court terme, les politiques de remplacement des arbres, la sélection d'arbres favorables aux pollinisateurs, l'inventaire des arbres, y compris les arbres patrimoniaux, commémoratifs et les programmes de lutte antiparasitaire intégrée (LAI) .		
	Max	Actuel
Municipalité		
Aperçu général: Impact global et première impression de la forêt urbaine	10	
Plan stratégique: Politiques, normes et règlements en matière d'arbres, de protection et de plantation d'arbres sur les terrains publics et privés	15	
Plan de foresterie urbaine: Planification et design de la foresterie urbaine, incluant l'intégration harmonieuse des arbres dans un plan d'ensemble d'aménagement paysager et les mesures de préservation, de protection, de gestion et d'expansion de l'inventaire global des arbres, incluant les boisés et forêts gérées.	20	
Plan d'action: achats, diversité des espèces (incluant les arbres indigènes), sélection dans l'habitat de variétés d'arbres rustiques et favorisant la pollinisation, liste des arbres recommandés et normes de plantation	10	
Lutte antiparasitaire intégrée (LAI) : soins phytosanitaires: plan d'action pour la détection et le contrôle des parasites, information sur les maladies et infestations courantes	10	
Programmes d'information du public: Information sur les techniques de plantation, les bonnes pratiques et les programmes d'entretien	15	
Qualité d'entretien: Bonnes pratiques d'entretien et résultats probants	10	
Qualité des ressources : Employés qualifiés (Incluant le personnel temporaire) et/ou formation du personnel	5	
Commerces et Institutions		
Inventaire des arbres : Contribution à l'expansion de l'inventaire complet des arbres et de la canopée, gestion de haies et des forêts, en tenant compte du design et de la diversité, incluant les espèces d'arbres indigènes et rustiques dans les aménagements paysagers et dans les plantations sur les propriétés des commerces et des institutions	15	
Qualité d'entretien: Programmes d'entretien et de bonnes pratiques: irrigation, élagage, lutte antiparasitaire intégrée	10	
Résidents		
Plantation d'arbres: Contribution à l'expansion de l'inventaire complet des arbres, en tenant compte du design et de la diversité, incluant les espèces d'arbres indigènes et rustiques dans les aménagements paysagers et dans les plantations sur les propriétés résidentielles	15	
Qualité d'entretien: Maintien des bonnes pratiques d'entretien avec des résultats probants	10	
Engagement Communautaire		
Participation du public: Participation (incluant les jeunes) aux programmes de plantation et de préservation d'arbres tels 'Ma rue, mes arbres', Journée de l'arbre, Journée de la Feuille d'érable et autres programmes et activités de plantation et d'entretien d'arbres sur les terrains publics (incluant promotion, organisation)	20	
Contribution du public: Soutien – financier et/ou services rendus, participation ou promotion par la municipalité, les commerces et institutions pour des programmes communautaires de plantation et de protection des arbres sur les terrains publics	10	
Gestion des arbres - Total	175.00	0.00

Formulaire d'évaluation 2022

GESTION DES ARBRES

Observations:

Recommandations:

Formulaire d'évaluation 2022

PAYSAGE		
Le paysage comprend la planification, le design, l'aménagement et l'entretien des parcs et des espaces verts et cimetières appropriés selon leur emplacement et les intentions de leur utilisation sur une base annuelle. Les éléments évalués comprennent les plantes indigènes ou introduites, l'équilibre des plantes, des matériaux et des structures, l'intégration judicieuse de surfaces et d'objets d'art et l'utilisation de pelouses et de couvre-sols. Le paysage doit également créer une harmonie entre les intérêts de tous les secteurs de la collectivité et fournir des espaces publics sûrs et sécurisés. Les normes d'exécution et d'entretien doivent démontrer les bonnes pratiques, incluant la qualité de la naturalisation, et l'utilisation des couvre-sols, des fleurs sauvages et des pelouses.		
	Max	Actuel
Municipalité		
Design durable – Paysagement : Design (ajusté selon les saisons à l'année): économie d'énergie, utilisation de matériaux verts, naturalisation, xéropaysagisme, matériel végétal approprié incluant le matériel favorable à la pollinisation), mesures d'atténuation de la circulation, stabilisation des berges.	15	
Design durable – Surfaces dures : Normes d'aménagement et de design urbain et public pour les voies et espaces publics y compris les considérations relatives à la sécurité publique : drapeaux, bannières, œuvres d'art public, fontaines, mobilier urbain, signalisation, y compris les panneaux de signalisation et de direction, conception et décor saisonniers, allées et matériaux de pavage, y compris l'utilisation de gazon artificiel et ses protocoles	15	
Plan d'aménagement paysager : intégration et implantation dans toute la municipalité	10	
Plan de gestion des pelouses : Programmes d'entretien des surfaces gazonnées, de lutte antiparasitaire intégrée (LAI), soins phytosanitaires, solutions de rechange aux maladies et infestations, selon le cas, gestion des espèces envahissantes, naturalisation accrue, programmes d'entretien adaptés	10	
Entretien paysager : Programmes, normes, meilleures pratiques et politiques d'entretien paysager y compris la gestion de l'eau d'irrigation	10	
Qualité du paysage : Application et suivi des programmes, paysage maintenu aux spécifications, aux normes appropriées et aux meilleures pratiques à titre d'exemple, comme indiqué dans les Normes canadiennes d'aménagement paysager.	5	
Qualité des ressources : Qualification du personnel (incluant le personnel saisonnier) et/ou formation du personnel	10	
Utilisation à l'année : Possibilités et programmes démontrés, tout au long de l'année, pour l'éducation et pour que les gens soient actifs et utilisent les parcs et les espaces verts (agriculture urbaine, jardins communautaires, programmes de parcs et de loisirs et toilettes publiques accessibles).	10	
Commerces et Institutions		
Designs durables : Design (ajustés selon les saisons durant toute l'année): économie d'énergie, utilisation de matériaux verts, naturalisation, xéropaysagisme, utilisation de couvre-sols comme mesure de rechange, agriculture urbaine	10	
Plan intégré : Contribution au-delà des exigences à l'aménagement civique et urbain: art public, aménagements paysagers, agencement des voies publiques, mobilier urbain, fontaines et innovation dans le concept et le design	15	
Qualité d'entretien : Gestion continue et appropriée du cycle de vie (entretien continu, gestion du terrain et des biens, réhabilitation et remplacement) de tous les éléments du paysage	10	
Résidents		
Attrait du voisinage : Cours résidentielles (durant toute l'année, saisonnier, thématique)	15	
Qualité d'entretien : entretien des pelouses, entretien des arbres et des arbustes (avec résultats probants)	15	
Choix de plantes : Sélection du matériel végétal (indigène, local, nouveauté, comestible et favorisant la pollinisation incluant aménagement)	10	
Engagement Communautaire		
Participation du public : Participation à des programmes communautaires tels: agriculture urbaine, jardins communautaires, "Aménagement résidentiel de la semaine", entretien des parcs par des bénévoles, illumination et décors du temps des fêtes (incluant promotion, organisation, etc.)	20	
Plan de relève et reconnaissance des bénévoles : Plan de relève et reconnaissance (par la municipalité et / ou par des groupes de bénévoles) des efforts de bénévoles dans tous les aspects du programme Collectivités en fleurs, y compris les activités reliées aux critères évalués	20	

Formulaire d'évaluation 2022

PAYSAGE		
Paysage - Total	200.00	0.00

Formulaire d'évaluation 2022

PAYSAGE

Observations:

Recommandations:

Formulaire d'évaluation 2022

AMÉNAGEMENTS DE PLANTES ET FLEURS		
Ce critère tient compte des efforts de la municipalité, des secteurs commerciaux et institutionnels et des résidents en matière de design, de planification, d'exécution et d'entretien d'aménagements de plants et fleurs de haut calibre. Les aménagements de fleurs et de plantes (annuelles, vivaces, bulbes, graminées ornementales, plantes comestibles et plantes favorisant le bon usage de l'eau et la pollinisation) sont évalués dans un contexte d'originalité, de répartition, d'emplacement, de diversité et d'équilibre, de couleurs et d'harmonie. Il s'agit également aux massifs de fleurs, aux plates-bandes, aux mosaïques, aux jardinières, aux bacs et aux boîtes à fleurs.		
	Max	Actuel
Municipalité		
Plan d'action floral: Intégration au plan d'aménagement paysager d'ensemble et distribution dans la collectivité. Concept et design incluant des principes de développement durable	15	
Variété des arrangements: plates-bandes et plates-bandes surélevées, bacs à fleurs, jardinières suspendues, boîtes à fleurs, mosaïques	20	
Diversité des plantes: annuelles, vivaces, bulbes, graminées ornementales, matériel ligneux, flore indigène, plantes favorisant la pollinisation	10	
Qualité de l'entretien : entretien selon les spécifications appropriées, bonnes pratiques: irrigation, enlèvement des mauvaises herbes, bordures, enlèvement des fleurs fanées, etc.	20	
Qualité des ressources : Qualification du personnel (incluant le personnel saisonnier) et/ou formation du personnel	10	
Commerces et institutions		
Concept du design : design (incluant aménagements, diversité, schème de couleur et plantes) sur la propriété	15	
Plan d'action: Contribution et intégration au programme des plantes et fleurs global de la collectivité	10	
Qualité de l'entretien : Qualité des plantations et de l'entretien: irrigation, enlèvement des mauvaises herbes, bordures, enlèvement des fleurs fanées, etc.	10	
Résidents		
Concept et design : Design (incluant aménagements, diversité, schème de couleur et plantes) sur les propriétés résidentielles comprenant les jardins favorables à la pollinisation et/ou inclusion de plantes pollinisatrices dans les jardins	20	
Qualité de l'entretien : Qualité des plantations et de l'entretien avec des résultats probants.	15	
Engagement communautaire		
Participation du public: participation aux projets communautaires, initiatives des bénévoles, plans de communication sur les arrangements de plantes et fleurs (incluant promotion, organisation, etc.)	15	
Contribution du public: Soutien financier et/ou services rendus ou participation par la municipalité, les commerces et institutions pour des activités communautaires d'embellissement des plantes et fleurs	15	
Aménagements de plants et fleurs - Total	175.00	0.00

Formulaire d'évaluation 2022

AMÉNAGEMENTS DE PLANTES ET FLEURS

Observations:

Recommandations:

Formulaire d'évaluation 2022



NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE PARTICIPATION

« Dans le contexte actuel de changements climatiques et de préoccupations environnementales, les collectivités qui participent au programme de Collectivités en fleurs peuvent être fières de leurs efforts, qui apportent des solutions concrètes et déterminantes aux enjeux environnementaux pour l'ensemble de la société. »

COLLECTIVITÉS EN FLEURS EST RENDU POSSIBLE PAR

L'engagement de bénévoles locaux, provinciaux et nationaux.

Le soutien des élus et du personnel dans les municipalités.

Le dévouement de nos juges, employé(e)s et organisations.

La contribution de nos partenaires et commanditaires.